

Déterminants de l'échec du mandat de la Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est et montée de l'insécurité au Nord-Kivu

CUBAKA NTARUBIBI Lovely*
IMANI LUSHOMBO Crispin**

Résumé

L'opus dont il est question ici se cristallise autour d'un double souci : déterminer les péripéties autour de l'exécution du mandat de la force régionale de la CAE au Nord-Kivu et relever les déterminants de l'échec du mandat de la force régionale de la CAE. Pour se faire, la restauration de l'autorité de l'État Congolais au sens weberien, sur toute l'étendue de la Province du Nord-Kivu à travers son armée régulière, mettrait fin à la crise socio-sécuritaire. Cela contribuerait au développement de la Province du Nord-Kivu abâtardi par les conflits armés, car ces territoires demeurent occupés par les groupes armés. C'est à travers une démarche méthodologique systémique nourrie par la synergie des techniques d'observation désengagée, d'entretien non structuré, documentaire et l'analyse de contenu que cette étude trouve sa fécondité épistémologique. Le constat est que, le niveau de l'implémentation du mandat de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est au Nord-Kivu est globalement très faible. Les déterminants de l'échec du mandat de la force régionale de la CAE sont nombreux : menaces des intérêts d'acteurs étatiques, paradoxe entre dialogue direct Rwanda-RDC ou M23-RDC, crise de confiance du gouvernement congolais à la FRCAE et les pesanteurs géopolitiques. De l'avis général, le mandat de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est n'a pas eu un feed-back négatif sur la sécurité dans la Province du Nord-Kivu.

Mots clés : Exécution, Mandat, Force Régionale, Sécurité, CAE.

Abstract

The aim of this opus is twofold: to determine the vicissitudes surrounding the implementation of the mandate of the EAC regional force in North Kivu, and to identify the reasons for the failure of the EAC regional force's mandate. Restoring the authority

* **Assistant - Chercheur** au Domaine des Sciences Juridique, Politique et Administrative à l'**Université de Goma**. E-mail : ntarubibicubaka@gmail.com.

** **Assistant-Chercheur** au Domaine des Sciences Juridique, Politique et Administrative à l'**Université des Martyres du Congo/Goma**. E-mail : imanichrispin34@gmail.com.

of the Congolese State in the Weberian sense throughout North Kivu Province, through its regular army, would put an end to the socio-security crisis and contribute to the development of North Kivu Province, which has been damaged by armed conflict, as these territories remain occupied by armed groups. This study finds its epistemological fruitfulness through a systemic methodological approach nourished by the synergy of disengaged observation, unstructured interviewing, documentary and content analysis techniques. The finding is that, overall, the level of implementation of the mandate of the East African Community Regional Force in North Kivu is very low. The reasons for the failure of the EAC regional force's mandate are numerous: threats to the interests of state actors, the paradox between direct dialogue between Rwanda and the DRC or M23 and the DRC, the Congolese government's crisis of confidence in the FRCAE and geopolitical constraints. By all accounts, the mandate of the Regional Force of the East African Community has not had a negative impact on security in North Kivu Province.

Key words: Execution, Mandate, Regional Force, Security, EAC.

Introduction

L'étude sous examen se situe dans le contexte de la crise sécuritaire de l'État Congolais. Celle-ci a amené le gouvernement congolais à mettre sur pieds une gamme des politiques publiques de gouvernance sécuritaire parmi lesquelles l'adhésion de la RDC à la CAE. Cela étant, le déploiement de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est sur le sol Congolais a été une des stratégies régionales des Etats de la Communauté d'Afrique de l'Est sollicitée par la RDC pour mettre fin à l'activisme des groupes armés.

En guise de réponse à l'insécurité perpétrée par les groupes armés locaux et étrangers¹ et dans l'impasse de l'état de siège au Nord-Kivu pour mettre fin à cette activisme, le gouvernement congolais a préféré la voie diplomatique comme voie idéale et privilégiée. Toutefois, cette solution n'a pas été appliquée aux groupes armés tel que le M23, les ADF... considérés par le gouvernement congolais comme étant des terroristes.

¹ Les groupes armés étrangers : l'agression Rwandaise sous couvert du M23, ADF, FDLR, LRA, Red Tabara...

Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a axé sa diplomatie sur 6 thèmes ci-après² : les relations avec les pays frontaliers, les relations entre la RDC et UA, les Organisations régionales, les relations avec l'UE, Coopération internationale et sur les relations avec les Organismes internationaux. De ce fait, depuis le 29 mars 2022, la RDC a été admise au sein de la CAE comme le septième pays membre.³ Cette admission pouvait être perçue comme une opportunité pour la paix et la sécurité à l'Est de la RDC. En outre, parmi les groupes armés actifs à l'Est de la RDC, nombreux tirent leurs racines dans les pays de la CAE tels que l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda.

Cette adhésion de la RDC à la CAE a été suivie par la signature de l'accord relatif au déploiement de la FRCAE. Cette mission a essentiellement été constituée par les militaires ressortissants des pays ci-après : Ouganda, Burundi, Kenya et du Sud-Soudan. Du point de vue opérationnel, ces éléments ont été déployés respectivement dans les territoires de Rutshuru, de Masisi, de Nyiragongo et dans la ville de Goma, province du Nord-Kivu. Cette force avait pour objectif de mettre fin à l'activisme de ces groupes armés et/ou de régler définitivement la question de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans la région Est de la RDC et plus particulièrement au Nord-Kivu⁴.

La situation générale jusqu'à nos jours indique une escalade de la violence et des conflits liés à la crise du M23. Cependant, il est important de noter que des incidents sporadiques ou des affrontements localisés se produisent encore dans certaines zones de la province du Nord-Kivu. Les localités de Bukombo, Busanza et Tongo dans le territoire de Rutshuru, Mfunyi-shanga et Ufamandu 1er, Kamuronza, Bashali kahembe... dans le territoire de Masisi ont été le théâtre d'affrontements affectant les populations locales, y compris celles qui sont retournées récemment. La violence et l'instabilité causées par le conflit en cours ont entraîné de nombreux déplacements, des pertes en vies humaines, des violations des droits de l'homme et une détérioration de la situation socio-économique. En conséquence, la population touchée se trouve dans une situation vulnérable avec un

² O. TAYEBI, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique*, in Policy Center For the New South, N° 2/22-Janvier 2022, p.4.

³ La CAE comprenait le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et le Sud-Soudan, Avant l'admission de la RDC.

⁴ Communiqué de la réunion extraordinaire des chefs d'État-major Généraux des forces armées de la CAE (Bujumbura le 08 Novembre 2022), p.4

accès limité aux services de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau potable et la nourriture. De nombreuses personnes déplacées vivent dans des centres collectifs surpeuplés ou dans des familles d'accueil, avec des conditions de vie inadéquates. Cette situation de crise persistante exacerbe les déplacements et la vulnérabilité de la population dans les localités touchées, et favorise, outre les déplacements pendulaires, de nouvelles flambées de violence.

Face à cette réalité, le problème de cette recherche c'est la compréhension de la montée de l'insécurité au Nord-Kivu, malgré le déploiement effectif de la FRCAE sur le sol Congolais et les péripéties autour du mandat de la Force Régionale de la CAE. De ce fait, la montée de l'insécurité au Nord-Kivu s'expliquerait par l'échec du mandat de la FRCAE. Pour matérialiser cette étude, elle est structurée autour de deux axes de réflexion essentiels outre l'introduction et la conclusion. L'axe premier va déterminer les péripéties du mandat de la Force Régionale de la CAE au Nord-Kivu et le deuxième axe porte sur la quête des déterminants de l'échec du mandat de la FRCAE.

1. Péripéties du mandat de la FRCAE

Le déploiement de la force régionale figure parmi la gamme des politiques publiques sécuritaires mises en œuvre par les Etats membre de la CAE à la demande du gouvernement Congolais pour d'endiguer l'activisme des groupes armés et régler la question de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans la région Est de la RDC et plus particulièrement au Nord-Kivu.

Ce point présente les péripéties autour de l'exécution du mandat de la FRCAE. Il s'agit ici, d'une évaluation a posteriori ou ex post qui intervient après l'exécution d'un programme ou d'une décision. Cette évaluation permet de déterminer l'efficacité de l'exécution du mandat de la FRCAE sur la sécurité au Nord-Kivu.

De prime abord, il est question de passer en revue le mandat de la FRCAE et son implémentation. Le point procède à une évaluation et enfin, présente les défis de mise en œuvre du mandat de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

1.1.Fondements (objectif de base, missions, objectifs)

Notons que les deux piliers du processus de Nairobi étaient politiques et militaires, c'est –à-dire, primauté du dialogue entre le gouvernement de la République Démocratique du Congo et la variété des groupes armés et (seulement), en cas d'échec du dialogue, le processus prévoyait activer l'option militaire contre les groupes armés (rebelles) mais, le gouvernement de la République Démocratique du Congo n'a jamais envisagé le dialogue avec les rebelles du M23, malgré nombreux plaidoyers des chefs d'États au cours des différents sommets, car considérés par ce dernier comme groupe terroriste.

Le processus de Nairobi a été formalisé avec une approche à deux volets pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans la région. Le premier volet, politique consiste en des consultations, facilitées par le président Uhuru Kenyatta, entre le gouvernement de la RDC et les groupes armés congolais locaux (à ce stade, le M23 en faisait encore partie). Le second volet, militaire et sécuritaire, consiste à déployer une force régionale composée de troupes des pays de la CAE (FRCAE) avec pour mandat « d'aider à contenir et, si nécessaire, à combattre les forces négatives »⁵. Des pourparlers avec certains groupes armés ont été engagés peu après, dans le cadre du volet politique. En réponse à la poursuite des combats, le gouvernement congolais a immédiatement exigé l'exclusion du M23 des pourparlers.

La feuille de route de Luanda du 07 Juillet 2022 avait comme objectif de restaurer la confiance rompue entre la RDC et le Rwanda, suite à l'insécurité dans la partie Est marquée par les attaques des rebelles M23, appuyés par Kigali, d'après Kinshasa. La feuille de route adoptée dans le cadre de ce sommet stipule, notamment, une volonté de normalisation des relations diplomatiques entre Kinshasa et Kigali, mais aussi, un cessez-le-feu et le retrait des rebelles M23.

Comme indiqué ci-haut, si le processus de Nairobi était clairement axé sur les groupes armés congolais, les tensions entre le Rwanda et la RDC ont très vite pris de l'ampleur. L'EAC était mal placée pour gérer un conflit entre deux de ses États membres. À cette occasion, l'Assemblée de l'UA a mandaté l'Angola, en tant que Président de la CIRGL,

⁵ EAC, *The Second Heads of State Conclave on the Democratic Republic of Congo*. Nairobi, 21 avril 2022, disponible sur <https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2022/04/Final-Draft-Communique-DRC-21-April-2022-1-1.pdf>, Consulté le 10 janvier 2024(communié)

pour servir de médiateur dans les pourparlers entre les deux pays. Ainsi, un sommet tripartite a-t-il été organisé le 6 juillet à Luanda par le Président angolais João Lourenço avec les Présidents Tshisekedi et Kagame. Une « feuille de route de la CIRGL sur le processus de pacification dans la région Est de la RDC » a été adoptée lors de ce sommet tripartite.⁶ Cette feuille de route couvre un large éventail de questions et s'aligne sur le processus de la CAE concernant la cessation des hostilités et le retrait du M23. Pour répondre à la préoccupation du Rwanda, elle incluait également une réponse aux autres groupes négatifs régionaux, en particulier les FDLR et ses dissidents.

En début novembre 2022, une réunion tripartite a été organisée par l'Angola au sein du ministère des affaires étrangères. La décision a été prise de maintenir le dialogue politique, de définir un calendrier pour accélérer la mise en œuvre de la feuille de route de la CIRGL et le déploiement immédiat du mécanisme de vérification ad hoc à Goma. Les pays ont également convenu d'organiser des réunions de coordination, à tous les niveaux, entre les processus de Luanda et de Nairobi.⁷ Les avancées étant au point mort, un « mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la RDC » a été organisé par l'Angola le 23 novembre.⁸

Les différents communiqués à l'issue des diverses rencontres entre les acteurs détermineraient d'une manière indirecte les missions et mandat de la force régionale de la communauté de l'Afrique de l'Est en R.D. Congo, d'une manière générale, et plus particulièrement au Nord-Kivu. Delà, le communiqué du mini-sommet de Luanda du 23 Novembre 2022 serait la synthèse de tous les communiqués précédents, dont voici la quintessence dans le tableau ci-dessous.

⁶ The New Times, « DR Congo crisis: Luanda summit roadmap released ». 7 juillet 2022. <https://www.newtimes.co.rw/article/201075/News/dr-congo-crisis-luanda-summit-roadmap-released>, Consulté le 06 mars 2024.

⁷Réunion Tripartite des Ministres des Relations Extérieures / Affaires Étrangères de la République d'Angola, de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda. Luanda, 5 novembre 2022 (Communiqué Final)

⁸ CGLR., « Mini-Summit on Peace and Security in the Eastern Region of the Democratic Republic of Congo ». Luanda, 23 November 2022. <https://icglr.org/wp-content/uploads/2022/11/EN-Final-communique.pdf>, Consulté le 20 mai 2024

Tableau 1. Feuille de route ou Disposition du Mini-Sommet de Luanda

Nº	Dispositions du Mini-sommet de Luanda du 23 Novembre 2022
1	Poursuite du déploiement intégral de la Force Régionale de l'EAC,
2	Cessation des hostilités en général et en particulier des attaques du M23 contre les FARDC et la MONUSCO à compter de vendredi, 25 novembre 2022 à 18h00
3	Retrait du M23 des zones occupées, sous le contrôle de la Force Régionale et du Mécanisme ad hoc en collaboration avec la MONUSCO
4	Reprise et poursuite des consultations politiques entre le Gouvernement de la RDC et les groupes armes locaux,
5	Création des conditions en vue de l'occupation des zones actuellement sous contrôle du M23, par la FRCAE, avec le soutien du Mécanisme de Vérification Ad-Hoc
6	Respect absolu du prescrit des communiqués des Conclaves des Chefs d'État de la CAE, des Processus de paix de Nairobi et de Luanda et des conclusions de la Réunion extraordinaire des Chefs d'État-major Généraux des Forces Armées de l'EAC
7	Intervention de la Force Régionale contre les M23, conformément aux prescrits du Processus de Nairobi et au rapport de la réunion des Chefs d'État-Major de la CAE,
8	Cessation de tout soutien politico-militaire au M23 et à tous les autres groupes armés locaux et étrangers opérant à l'Est de la RDC et de la Région ;

9	FDLR-FOCA, RED-TABARA, ADF et les autres groupes armés opérant sur le territoire congolais devront déposer les armes immédiatement et engager leur rapatriement inconditionnel selon les termes du Processus de Nairobi, avec le soutien de la MONUSCO, le Mécanisme de Vérification Ad-Hoc et la Force Régionale de la CAE (Jour J+5);
10	Désarmement et cantonnement du M23 en territoire congolais sous le contrôle des FARDC, de la Force Régionale et du Mécanisme ad hoc de vérification, avec la collaboration de la MONUSCO (Jour J +5);
11	Retour des personnes déplacées à leurs domiciles (Jour J+7);
12	Reprise du dialogue bilatéral entre la RDC et le Rwanda en vue de la normalisation des relations diplomatiques et de la reprise de la coopération (Jour J +60);
13	Engagement des parties dans la mise en œuvre de la Feuille de Route de Luanda et des accords conclus dans le cadre du processus de Nairobi et de la réunion des Chefs d'État-Major de la CAE;
14	Examen et solution de la question du retour de tous les réfugiés dans leurs pays d'origine, tel que mentionné dans la Feuille de Route de Luanda et (Jour J+15);
15	Poursuite d'une coordination permanence à tous les niveaux entre le Processus de Luanda et le Processus de Nairobi ;

Source : Communiqué final du mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la République Démocratique du Congo du 23 Novembre 2022.

1.2.Implémentation (feuillet de route-mise en œuvre)

Comme signalé ci-dessus, les avancées du processus de Nairobi et de Luanda étant au point mort, un « mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région Est de la RDC » a été organisé par l'Angola le 23 novembre¹. Pour la première fois, ce mini-sommet a réuni les processus de Luanda et de Nairobi, avec la participation de l'ancien Président kenyan Uhuru Kenyatta. Le Rwanda n'était toutefois représenté qu'au niveau de son ministre des Affaires étrangères. Les principaux objectifs du sommet étaient d'établir un calendrier pour le retrait immédiat du M23 et de poursuivre la coordination des processus de Luanda et de Nairobi. Dans ce calendrier ambitieux, les principales mesures étaient décrites, avec un rôle majeur pour la FRCAE, qui venait tout juste de commencer son déploiement effectif à Goma. Le sommet a également interprété le mandat de la FRCAE comme étant proactif : « Intervention de la FRCAE contre le M23 en cas de non-respect par le M23 de l'obligation de cesser les hostilités et de se retirer des territoires occupés ». Si l'accent a été mis sur le M23, des références claires ont également été faites à l'égard d'autres « forces négatives et terroristes en RDC », telles que les FDLR-FOCA et l'ADF. La région a également recommandé à la RDC « d'accélérer la mise en œuvre du P-DDRCS », qui se trouvait encore dans sa phase préparatoire.

Peu après la réunion de Luanda, alors que le contingent kenyan de la FRCAE se déployait, les pourparlers avec les groupes armés congolais sous l'égide de la CAE ont été organisés pour la troisième fois à Nairobi. Cinquante-trois groupes armés y ont participé et ont accepté de déposer les armes pendant que Kinshasa répondait à leurs doléances, y compris le retrait du territoire congolais des groupes armés étrangers. Cette troisième réunion devait être suivie de réunions à Goma et à Bunia, initialement prévues pour janvier et février 2023. Le M23 était exclu de ces pourparlers. Kenyatta, facilitateur de la CAE, a déclaré que le M23 serait intégré dans le processus s'il respectait les exigences du sommet de Luanda : mettre fin aux hostilités et se retirer des zones qu'il occupe depuis le lancement de son offensive.² La position du gouvernement congolais à

¹CGLR., « *Mini-Summit on Peace and Security in the Eastern Region of the Democratic Republic of Congo* ». Luanda, 23 Novembre 2022. <https://icglr.org/wp-content/uploads/2022/11/EN-Final-communique.pdf>, Consulté le 20 mai 2024

²The East African, « *We've made progress, Uhuru says as Nairobi meeting on DRC ends* ». 06 décembre 2022, disponible sur <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/armed-groups-pledge-to-stop-drc-war-4045426>, Consulté le 07/04/2024.

l'égard du M23 est restée ferme.³ Vers la fin du mois de décembre 2022, le M23 a accepté de se retirer de la cité de Kibumba, située à 20 kilomètres de Goma et du camp militaire de Rumangabo, situé plus au nord. Les accords ont été scellés avec le commandant kenyan de la FRCAE lors d'événements rendus publics en décembre 2022 et au début du mois de janvier 2023. Le contrôle des zones occupées par le M23 a été transféré au contingent kenyan. L'ampleur de ces transferts a été immédiatement critiquée par les observateurs congolais, qui craignaient que la FRCAE n'installe une sorte de zone tampon. En réalité, ces avancées modestes n'étaient que des gestes vides de sens.

³ En février 2023, lors de la 52e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le Président Tshisekedi a déclaré : « Le M23 et la CODECO se sont exclus eux-mêmes de ce processus de paix en prenant les armes contre la RDC dont ils revendiquent pourtant la citoyenneté », disponible sur <https://news.un.org/fr/story/2023/02/1132672>, consulté le 07/04/2024.

1.3.Évaluation de l'implémentation du mandat de la FRCAE

Le tableau 2 ci-dessous permet d'analyser les écueils de la non mise en œuvre des dispositions du mini-sommet de Luanda non exécutées ou mises en œuvre de manière inadéquate.

Tableau 2. Écueils de la non mise en œuvre des dispositions du mini-sommet de Luanda

	Initiative	Président	Recommandations	Défis
Processus de Nairobi	CAE	S.E. Uhuru Kenyatta	Déploiement d'une force régionale pour une zone sans armes de l'Ituri au Sud-Kivu	Risque de sur militarisation d'une région déjà militarisée avec la présence de la MONUSCO, de l'armée Ougandaise et de l'armée burundaise combattant aux cotés des FARDC pour l'éradication des groupes armés
			La poursuite de la mise en œuvre des recommandations du processus de Nairobi	Le gouvernement congolais, en désignant le M23 comme groupe terroriste, l'a de facto exclu du processus de Nairobi et donc ne peut pas négocier avec ce dernier.
RDC-Rwanda	CIRGL	S.E. Joao Lourenço	Retrait immédiat des positions occupées par le M23	Le M23 ne reconnaît pas les conclusions du sommet de Luanda

Processus de Luanda			Combattre les FDLR et ses groupes satellites	Objectif à très long terme vu les défis logistiques et opérationnels des FARDC sur le champ de bataille.
			Favoriser le retour des réfugiés	Préalable de pacification de la région
			Relancer le Joint Intelligence Team RDC-Rwanda	Tensions diplomatiques encore vives entre la RDC et le Rwanda
			Relancer la mise en œuvre de la feuille de route du rapatriement des combattants ex-M23 aile Runiga	Requiert la reprise du dialogue diplomatique entre la RDC et le Rwanda et la volonté de la RDC de mettre en application les accords signés en 2019.

Source : Enquête sur le terrain

Les processus de Nairobi et de Luanda étaient manifestement dans l'impasse en janvier 2023. Une accalmie s'est installée dans l'action diplomatique et non seulement les délais fixés par le processus de Luanda pour le retrait du M23 n'ont pas été respectés, le groupe rebelle a poursuivi ses actions offensives. Les tensions entre Kinshasa et Kigali se sont également intensifiées, avec notamment une attaque de missiles rwandais sur un avion des FARDC¹.

La variabilité des acteurs engagés dans la recherche des solutions à la situation sécuritaire dans cette région révèle la contradiction qui existe entre les objectifs des uns et des autres. Recherchant le lucre ou pas, les acteurs en cause conservent chacun, en ce qui le concerne, une responsabilité réelle et propre de leurs actes sur le processus de stabilisation dont certains favorisent la mise en œuvre de certains programmes tandis que d'autres constituent de réels dangers pour la paix et la sécurité tant recherchées au Nord-Kivu de la RDC.

1.4. Défis (obstacles, contradictions, limites,)

Tout commence par l'expiration du premier mandat de la FRCAE et son renouvellement. De ce fait, non seulement la population Nord-kivucienne, mais aussi le Gouvernement et les acteurs de la société civile s'opposaient au renouvellement du mandat de la FRCAE au Nord-Kivu. Cela étant, un ultimatum de 7 jours a été donné à la FRCAE lors d'une manifestation organisée à Goma jeudi 19 octobre 2023 par la jeunesse de Goma et le Collectif des mouvements citoyens du Nord-Kivu pour procéder à l'évaluation de ses troupes présentes sur le sol congolais. Cette force était pointée plusieurs fois du doigt, par la Société Civile, les mouvements citoyens et les groupes des pressions de la province du Nord-Kivu pour sa passivité dans l'agression du Rwanda à travers le M23 en RDC.

Ces structures rappelaient que, par cette attitude inoffensive de la FRCAE, le M23 ne cessait de violer intentionnellement et volontairement le cessez-le-feu. Une violation qui, selon eux, finit par les attaques contre des positions de l'armée loyaliste sous l'œil inopérant des contingents de la CAE déployés dans les zones où les affrontements se

¹ACTUALITE.CD, Un avion militaire visé par un missile, le Rwanda parle d'une « mesure défensive », disponible sur <https://actualite.cd/2023/01/24/rdc-goma-un-avion-militaire-vise-par-un-missile-le-rwanda-parle-dune-mesure-defensive-de>, consulté 03 Décembre 2023.

déroulent présentement. Dans leur mémorandum, ces structures y accusent ouvertement les éléments de la Force Régionale de la CAE de prêter main forte aux rebelles en bloquant « systématiquement » les jeunes dits « Wazalendo » qui veulent conquérir des espaces occupés.²

Rappelons que la société civile du Nord et Sud-Kivu demandait à la force régionale de la CAE de lancer des offensives contre les terroristes du M23/RDF à partir du 15 janvier 2023. Dépassées ce délai, les forces vives promettaient d'appeler à des soulèvements populaires illimités contre tous ceux qui ne veulent pas trouver solution à la guerre qui a duré plus de deux décennies dans l'Est de la RDC. Malheureusement, l'ultimatum n'a pas été respecté par la FRCAE. La société civile pense qu'il faut faire barrage à toute initiative consistant à dorloter les terroristes du M23. Les indignations et mises en garde publiques se multipliaient contre la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) qui ne convainquait pas les Congolais. Les animateurs de la société civile du Nord et Sud-Kivu dénonçaient son attitude observatrice en lieu et place de lancer des offensives contre les terroristes du M23 et leur allié Rwanda³.

Ces acteurs de la société civile du Nord et Sud-Kivu disaient ne pas comprendre le jeu dangereux dans lequel l'armée congolaise et la force régionale de l'EAC se lançaient en organisant des cérémoniales dites de retrait du M23 et les Forces rwandaises de défense. Pour eux, il s'est agi des exhibitions de consommation des yeux, pourtant, dans le fond, rien de concret n'a été fait. De l'expiration du mandat de la FRCAE le 8 septembre 2023, le coordonnateur adjoint du cadre de concertation nationale de la société civile réagissait, le 26 Août 2023, qu'avant tout renouvellement de mandat, il faut une évaluation préalable.

Selon ce cadre des forces vives congolaises, au lieu de travailler au profit de la République Démocratique du Congo, la force de la CAE cogère plusieurs entités avec les

² F. RUVUNANGIZA, Un ultimatum de 7 jours à la force régionale de l'EAC pour évaluer ses troupes sur les lignes de fronts, disponible sur https://www.mediacongo.net/article-actualite-128472_nord_kivu_un_ultimatum_de_7_jours_a_la_force_regionale_de_l_eac_pour_evaluer_ses_troupe_s_sur_les_lignes_de_fronts.htm, consulté le 15 janvier 2024.

³ R. NTUMBA, « La société civile lance l'ultimatum à la force régionale », disponible sur <https://ouragan.cd/2023/01/agression-la-societe-civile-lance-lultimatum-a-la-force-regionale>, Consulté le 20/03/2024.

terroristes du M23 (selon le Régime à Kinshasa) qu'elle est censée combattre,⁴ a martelé le coordonnateur adjoint du cadre de concertation nationale de la société civile congolais. Il conclut en disant que, la CAE est une mission de plus et inutile, et que donc son mandat ne doit plus être renouvelé.

Lors d'une ville morte décrétée lundi, 6 février 2023 à Goma, pour protester contre l'attitude inoffensive des troupes de l'EAC face à l'expansion du M23, le président de l'assemblée provinciale honoraire avait déclaré : « *Les revendications de la population de Goma et à travers toute la province du Nord-Kivu sont totalement légitimes. Il n'est pas acceptable que la force de l'EAC puisse se transformer en une mission d'observation ou de stabilisation.* »⁵Faisant suite à cette déclaration, le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya avait déclaré que : « *Le gouvernement comprend la frustration des habitants de Goma, mais nous devons éviter de tomber dans le piège de l'ennemi. La feuille de route de Luanda est le seul plan pour le retour de la paix* »⁶

Depuis leur arrivée en RDC, les troupes de la force régionale de l'EAC n'ont pas affronté les rebelles du M23, alors que, selon le gouvernement congolais, leur mandat est offensif. Mais les pays contributeurs affirmaient que cette force est « neutre » et n'est pas là pour combattre les rebelles, qui occupent toujours des pans entiers de la province du Nord-Kivu.

Le président congolais F. A. Tshisekedi Tshilombo avait affirmé, lors de son séjour au Botswana et en Chine⁷, devant la diaspora de son pays, que l'armée burundaise est la

⁴ GOMA : Pendant que la société civile pense qu'il faut l'évaluation du mandat de la force de l'EAC, les ministres de la défense des 7pays membres de la sous-région estiment que cette force doit rester encore en RDC, disponible sur <https://kivutimes.com/oma-pendant-que-la-societe-civile-pense-quil-faut-levaluation-du-mandat-de-la-force-de-leac-les-ministres-de-la-defense-des-7pays-membres-de-la-sous-region-estiment-que-cette-forc/>, Consulté le 20/03/2024.

⁵ J-P. LUMBULUMBU, « *RDC : Des manifestations contre la force de l'EAC transformées en pillage et vandalisme* », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-des-manifestations-contre-la-force-de-leac-transformees-en-pillage-et-vandalisme/>, Consulté le 20/03/2024.

⁶ P. MUYAYA, « *RDC : Des manifestations contre la force de l'EAC transformées en pillage et vandalisme* », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-des-manifestations-contre-la-force-de-leac-transformees-en-pillage-et-vandalisme/>, Consulté le 20/03/2024.

⁷ P. MULEGWA, « *RDC : Tshisekedi critique la force de l'EAC à l'exception du contingent burundais- Depuis la Chine où il effectue sa première visite d'Etat, 2023* », disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-tshisekedi-critique-la-force-de-l-eac-a-l-exception-du-contingent-burundais/2906140>, Consulté le 03/5/2024.

seule qui opère contre les groupes armés dans le cadre de la force des pays Est-Africains, déployée depuis fin 2022, dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

« *Manifestement, il y a des problèmes avec cette force régionale. Il y a, dans certaines régions, une cohabitation observée entre les contingents de la force régionale et les terroristes du M23. Cela n'était pas prévu au programme. Il était question de contraindre ces forces du M23 au cessez-le-feu, au retrait et au cantonnement* »⁸, a indiqué F. A. Tshisekedi Tshilombo, président de la République Démocratique du Congo, dans une conférence de presse, tenue le 9 mai 2023 lors de sa visite au Botswana.

Le gouvernement de la RDC se plaignait toujours de la complaisance sur le terrain des opérations de troupes de la FRCAE déployées au Nord-Kivu. Des dénonciations et manifestations de la population de Goma et ses environs demandant le départ de cette force se sont multipliées depuis 2023.

« *Il y a une sorte de collaboration entre la force de la Communauté de l'Afrique de l'Est et les rebelles ou terroristes du M23, à l'exception du contingent burundais qui applique, au vrai sens du mot, les accords tels qu'ils étaient prévus* », a déclaré le Président après avoir annoncé que son pays s'est tourné vers les pays de l'Afrique australe qui devraient bientôt déployer leurs armées dans la partie Est de la RDC, contre les groupes armés, dont les rebelles du M23. Quant aux autres armées (Kenya, Sud-Soudan et Ouganda), a poursuivi le chef d'État, « la cohabitation continue avec le M23 »⁹.

Les manifestations perpétuelles de la population, de la société civile et des groupes de pression, les lamentations du gouvernement congolais suite aux prestations de la FRCAE et le fait d'envisager le déploiement de la force de la SADEC, traduisaient une insatisfaction de la part de la société civile congolaise et du gouvernement congolais par rapport au mandat de la FRCAE.

Faisant suite à ce qui précède, il est question à présent de cerner les déterminants de l'échec du mandat de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est.

⁸E. HARIRIMANA, « RDC : Le président Tshisekedi menace de mettre fin à la mission de la force régionale de l'EAC », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-le-president-tshisekedi-menace-de-mettre-fin-a-la-mission-de-la-force-regionale-de-leac/>, Consulté le 03/5/2024.

⁹P. MULEGWA, 2023, Op.cit.

2. Déterminants de l'échec du mandat de la FRCAE

Ce point traite des déterminants de l'échec du mandat de la Force Régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est sur la sécurité dans la Province du Nord-Kivu. Et cela, à partir des relevées des investigations. Les déterminants ne sont autres que les menaces d'intérêts des acteurs étatiques, les paradoxes entre dialogue direct Rwanda-RDC ou M23-RDC, crise de confiance du gouvernement congolais à la FRCAE, l'absence des sanctions pour non-respect des feuilles de route entre les acteurs et les pesanteurs géopolitiques.

2.1 Menaces d'intérêts des acteurs étatiques

La reprise des hostilités violentes à l'Est de la RDC commence avec la signature des certains accords bilatéraux entre la RDC, le Burundi et l'Ouganda. Tout d'abord, en Novembre 2021, la RDC et l'Ouganda signent un accord autorisant les troupes ougandaises (UPDF) d'entrer sur le territoire pour s'attaquer au groupe armé et terroriste, les ADF. Après des attentats à la bombe en Ouganda et en particulier dans la capitale Kampala, tuant autour de 10 personnes¹⁰. Presqu'à la même période, un autre accord (secret) est signé avec le Burundi pour autoriser l'armée burundaise à entrer sur le territoire Congolais et s'attaquer au groupe Red Tabara, une des milices burundaises, ennemie du gouvernement burundais et basée à l'Est de la RDC, dans la Province du Sud Kivu¹¹. En invitant ces pays à intervenir directement sur le territoire national congolais, la RDC a créé le mécontentement d'un autre pays voisin, le Rwanda. Cette dernière estime aussi avoir des « intérêts sécuritaires » dans cette région, mais n'a pas été invité à y envoyer ses troupes pour s'en occuper. Mais aussi, la présence de toutes ces armées étrangères sur le territoire national pour s'occuper de leurs « intérêts sécuritaires » créait le risque d'une certaine compétition et donc d'affrontement direct entre-elles¹².

¹⁰P. MULEGWA, La RDC et l'Ouganda signent un accord de coopération militaire, Les deux pays étaient représentés par leurs ministres de la Défense respectifs, disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-rdc-et-louganda-signent-un-accord-de-cooperation-militaire-/2443428> , Consulté le 23/1/2024.

¹¹RFI, « La RDC et le Burundi signent un accord de coopération sécuritaire », disponible sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230829-accord-securitaire-entre-la-rdc-et-le-burundi> , Consulté le 23/1/2024.

¹² N. MORISHO MWANA BININGO, « *Nouvelles dynamiques de conflits dans la Province du Nord Kivu : une guerre d'influence économique et géostratégique* », in Regards croisés N° 40 Résurgence du Mouvement du 23 mars : Quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ? Les Éditions de Pole Institute, 2023, Goma, Pp22-23

S'il est établi que la crise sécuritaire actuelle trouve en partie ses causes dans les décisions prises par la RDC d'inviter, sur son territoire, des armées étrangères, peut-on considérer qu'une des solutions à cette crise serait, pour le gouvernement congolais, de repenser les accords bilatéraux passés avec le Burundi et l'Ouganda et ne considérer que l'accord multilatéral qui donne mandat aux Forces de l'EAC de s'attaquer aux forces négatives. Ces pays signataires des accords bilatéraux avec la RDC et faisant partie intégrante de la FRCAE, poursuivaient les intérêts nationaux de leurs pays au détriment des objectifs de la CAE pour stabiliser la partie Est de la RDC.

2.2 Paradoxes entre dialogue direct Rwanda-RDC ou M23-RDC

Les processus de Nairobi et de Luanda sont dans l'impasse. Le processus de Nairobi, rendu possible grâce à l'adhésion de la RDC dans la CAE, avait l'avantage de réunir autour d'une même table tous les groupes armés nationaux. Mais, depuis le retrait du M23 qui, semble-t-il, voulait un dialogue direct et bilatéral avec F. A. Tshisekedi Tshilombo, ce dialogue traîne les pieds.

Le processus de Luanda avait l'avantage de faire dialoguer directement le Rwanda et la RDC. Une feuille de route, appelée « processus de désescalade », pour la fin des hostilités avait été conclue entre les deux pays, mais sur terrain, la situation sécuritaire ne s'est pas améliorée. En effet, dès le lendemain de la signature de cette feuille de route, les hostilités avaient repris entre le M23 et les FARDC. Le premier considérait ne pas être concerné par un accord signé par les Présidents de deux pays. Toutefois, ce processus de Luanda a été une victoire diplomatique importante pour la RDC. Il a amené le Rwanda autour de la table pour discuter de la question de M23. Le Rwanda, en signant cette feuille de route, acceptait indirectement son influence sur le M23¹³.

Les avancées de processus de Nairobi et de Luanda étant au point mort, une accalmie s'est installée dans l'action diplomatique. Non seulement, les délais fixés par le processus de Luanda pour le retrait du M23 n'ont pas été respectés, mais aussi, le groupe rebelle a poursuivi ses actions offensives. Les tensions entre Kinshasa et Kigali se sont également intensifiées avec, notamment, une attaque de missiles rwandais sur un avion des FARDC. Cette réalité persistante remet en cause l'effectivité des processus de Luanda et de Nairobi

¹³ N. MORISHO MWANA BININGO, *Op.cit.*, Pp22-23.

comme thérapie de la montée de l'insécurité en RDC en général et au Nord-Kivu en particulier.

2.3 Crise de confiance du gouvernement congolais à la FRCAE

Depuis son déploiement, qui a commencé à la fin de l'année 2022, cette force mise en place par la Communauté d'Afrique de l'Est, ne cessait d'être la cible de critiques. Il lui était reproché notamment son inaction contre les rebelles. Autre illustration des tensions avec les autorités congolaises : la démission du général kényan Jeff Nyagah, commandant de la force qui a été remplacé dans la foulée. Dans sa lettre de démission du jeudi 27 avril 2023, il y fait mention d'intimidations et de menaces graves dont il a été victime, indiquant ainsi que sa sécurité ne semblait pas assurée à Goma, son quartier général. Il a également accusé les autorités congolaises d'avoir été incapables de prendre en charge les dépenses administratives de l'organisation pour ce qui est des salaires des employés civils, les bureaux et les frais de fonctionnement¹⁴.

Cependant, F.A Tshisekedi Tshilombo s'en est pris aussi à l'attitude du Kenya après la démission du commandant de la Force régionale. *« Il y a aussi le problème du général de la force, le général Jeff Nyagah, qui a démissionné de manière spectaculaire, nous surprenant tous en parlant des menaces dont il ne nous a jamais fait part. Pourquoi ne nous a-t-il pas fait part de ces menaces ? Lui-même le sait. Lorsqu'il décide de quitter la RDC, le Kenya désigne directement un autre commandant de la force sans consultation comme si cette force n'appartenait qu'au Kenya »*, estimant qu'il y a manifestement « un problème » et que cela exige une clarification¹⁵.

Les critiques formulées par le Président Tshisekedi Tshilombo montraient clairement qu'il y a une crise de confiance entre les FREAC et le gouvernement congolais. En même temps, il faut ajouter aussi, l'entrée en scène de la SADC (la Communauté de Développement de l'Afrique Australe) qui s'est aussi montrée disposée à déployer une force dans l'Est de la RDC. Un certain Mardi le 09.05. 2023, le Président Felix Tshisekedi Tshilombo avait dénoncé ce qu'il appelle une « cohabitation » entre certains membres de

¹⁴I. KISATIRO, « Le général kényan Muthuri Kiugu remplace Jeff Nyagah à la tête de la Force Régionale », disponible sur <https://7sur7.cd/2023/04/28/rdc-le-general-kenyan-muthuri-kiugu-remplace-jeff-nyagah-la-tete-de-la-force-regionale>, Consulté le 05/03/2024

¹⁵D. NSAPU, « Tshisekedi critique sévèrement la force régionale de l'EAC et annonce son départ », disponible sur <https://www.digitalcongo.net/article/645b894ea5f24869d023f31f/>, Consulté le 05/03/2024

la force régionale et des rebelles du M23¹⁶. Des déclarations qui ne risquaient pas de détendre l'atmosphère.

Pour un activiste de la société civile, avec ou sans pression, les militaires kényans, ougandais et Sud-Soudanais n'ont pas de bonne raison de rester au Congo, car jouant le jeu de l'ennemi M23/Rwanda qui agresse la RDC. *« On n'attend plus rien de l'EAC tout comme de la MONUSCO, ce sont les oiseaux de même plumage et qui travaillent pour l'intérêt du Rwanda en RDC. Ils doivent quitter notre territoire et nous laisser trouver des solutions à la congolaise, quel que soit le prix à payer »*, a sèchement déclaré le représentant activiste¹⁷.

2.4 Absence des sanctions pour non-respect des feuilles de route entre les acteurs

Absence des sanctions pour non-respect du mini-sommet de Luanda (synthèse des processus de Nairobi et de Luanda). Aucune sanction pour non-respect des engagements par les signataires n'a été prévue dans les processus de Luanda et de Nairobi. La violation des dispositions de ce mini-sommet notamment la reprise des hostilités militaires et les actes des violations flagrantes et graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire par la coalition M23/RDF/AFC, n'a pas entraîné des sanctions militaires (usage de la force armée), non militaires (restrictions en matière de déplacement des hommes politiques, imposition de l'embargo sur les armes), économiques et commerciales (gels des avoirs et autres ressources financières qui sont placées à boycott des ressources naturelles en provenance du pays en conflit).

2.5 Pesanteurs géopolitiques et montée de la crise sécuritaire

a. Position géostratégique de la RDC

L'un des principaux obstacles auxquels est confrontée la CAE réside dans les divergences politiques entre les États membres. L'instabilité politique dans certains États membres a conduit à la perturbation des efforts d'intégration régionale. La crise politique actuelle en République Démocratique du Congo a tendu les relations entre la RDC et les

¹⁶Jeune Afrique, « Félix Tshisekedi questionne l'efficacité de la force régionale est-africaine, En visite au Botswana, le président congolais a évoqué une « cohabitation » entre les rebelles du M23 et la force déployée sous l'égide de l'EAC. Disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/1443342/politique/felix-tshisekedi-questionne-lefficacite-de-la-force-regionale-est-africaine/>, Consulté le 10/02/2014.

¹⁷ Notre entretien avec les membres de la société civile Nord-Kivu, le 28 Novembre 2023.

autres États membres, conduisant à la suspension des accords commerciaux bilatéraux signés par F.A Tshisekedi Tshilombo avec son voisin de l'Est¹⁸.

D'un côté, un accord entre Tshisekedi et Kagame conclu en juin 2021 et accordant à une société rwandaise, Detter Ltd, le droit de raffiner de l'or produit par la Société Aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima SARL), une entreprise congolaise, aurait énervé Kampala. La compagnie aérienne rwandaise avait déjà conquis un grand marché en RDC, avant que Kinshasa ne décide de stopper ses vols sur son territoire et de suspendre tous les accords commerciaux avec le Rwanda. D'un autre côté, le projet routier pour relier les frontières ougandaises à certaines villes de la RDC aurait énervé le Rwanda. En fin, l'expulsion de l'ambassadeur Rwandais en RDC, car son pays était accusé de soutenir le M23. Pour relever ce défi, la CAE doit encourager le dialogue entre les États membres et promouvoir les principes démocratiques.

b. Mains basses sur les richesses et échec du mandat de la FRCAE

Plusieurs experts insistent et démontrent que la compétition des puissances régionales et internationales pour le contrôle des ressources dont regorgent le sous-sol congolais est un facteur explicatif non négligeable des conflits actuels. Cependant, la convoitise des ressources de la RDC ne date pas d'aujourd'hui. Si on ne prend que la période la plus récente, des années 1990 jusqu'à présent, l'attraction des ressources naturelles a justifié plusieurs guerres sur le territoire congolais. Les armées rwandaises et ougandaises se sont, par exemple, affrontées à Kisangani en Juin 2000 à cause, selon certaines sources, de la lutte pour le contrôle des mines de diamant.

La compétition pour le contrôle et l'accès aussi bien aux ressources qu'au marché de l'Est de la RDC entre les pays membres de l'EAC doit attirer l'attention de tout analyste du contexte politique et sécuritaire actuel dans les provinces de l'Est de la RDC. Premièrement, les immenses ressources de l'Est de la RDC (Or, Coltan, Cassitérite, etc) constituent un facteur important de déstabilisation de cette partie du pays. On estime, par exemple, que près de 90% d'or produit à l'Est de la RDC est exporté frauduleusement vers les pays voisins, principalement vers le Rwanda et l'Ouganda.

¹⁸ Interdiction formelle de survol et d'atterrissage sur le territoire de la RDC, en raison de l'insécurité liées au conflit armé tous les aéronefs civils et d'Etat enregistrés ou basés au Rwanda et suspension de tous les accords commerciaux avec le Rwanda.

Alors que les exportations d'or de pays voisins ont explosé, atteignant près de 46 tonnes pour une valeur estimée à 2,3 milliards de dollars, la RDC, malgré son immense potentiel aurifère, n'a déclaré que 34,5 tonnes d'exportations légales en 2023-2024¹⁹. Cette disparité criante révèle l'ampleur des pillages des ressources naturelles congolaises. Toutefois, le café, le bois et le cacao qui quittent, en grande partie et frauduleusement la RDC, ont comme acheteurs principaux le Rwanda et l'Ouganda. Ainsi, le commerce du Cacao et de bois dans lequel, sont impliqués les populations civiles, les militaires des FARDC et les ADF, alimentent-ils le conflit et les tueries dans la zone de Beni.

Le goût qu'ont eu les officiels rwandais à travers leur participation aux guerres de 1996 et 1998 a créé un appétit glouton de contrôler les richesses minières du Nord-Kivu. Le Rwanda a tout intérêt à maintenir un climat « ni paix, ni guerre » pour continuer à extirper du sol congolais ses richesses : d'où, le souci de ce pays de voir toujours le Nord-Kivu être géré militairement par des factions qui faciliteraient le trafic illicite des minerais. C'est le sens même de la résurgence du M23 en 2021.

c. Concurrence entre acteurs et échec du mandat de la FRCAE

Le Congo est un marché important pour les manufactures de pays voisins. La rapidité avec laquelle le dossier d'adhésion de la RDC à la CAE a été traité en dit long sur l'intérêt que ce regroupement sous régional porte au marché congolais. Dans les différents super marchés et magasins des villes de l'Est, et en particulier celles de Goma et de Bukavu, outre les produits chinois, les produits manufacturés Rwandais et Ougandais sont les plus présents. Il n'est pas rare de manquer un produit rwandais dans les supermarchés du Rwanda et le retrouver en quantité abondante à Goma et à Bukavu.

L'adhésion de la RDC à la CAE a donc ouvert ce grand marché congolais à tous les autres pays de la région et bien évidemment, l'Ouganda et le Rwanda n'auront plus le monopole dans cette partie de la RDC. Et les premiers à vouloir en tirer profit dans la CAE sont les Kenyans. Ces derniers sont très agressifs actuellement pour augmenter leurs parts de marché en RDC²⁰.

¹⁹ D. AMIN, « Guerre dans l'Est : les propositions du sénateur Jean Bamanisa pour mettre fin aux pillages des ressources naturelles de la RDC », disponible sur <https://congorassurance.cd/politique/2025/03/30/guerre-dans-lest-voici-les-propositions-du-senateur-jean-bamanisa-pour-mettre>, Consulté le 29 avr. 25.

²⁰ N. MORISHO MWANA BININGO, *Op.Cit.*, Pp22-23.

Leur stratégie est simple : passer par le contrôle du système financier avant de contrôler le secteur commercial. Deux grandes banques congolaises viennent en effet d'être achetées par les Kenyans : La BCDC (la Banque Commerciale Du Congo) achetée par Equity Bank et la TMB (la Trust Merchant Bank) achetée par la KCB (Kenyan Commercial Bank)²¹. Il est clair que cette offensive commerciale Kenyane sur le marché congolais n'est pas bien perçue par leurs concurrents Rwandais et Ougandais.

Le Burundi n'est pas non plus à la traîne. Il vient d'ouvrir un consulat à Bukavu²², tout comme l'Ouganda et le Kenya²³ ont ouvert les leurs à Goma, pour faciliter ses relations commerciales avec la Province du Sud-Kivu. Pour rappel, cette Province congolaise a toujours entretenu des liens sociaux et économiques forts avec Bujumbura, la capitale (économique) du Burundi.

Cependant, le projet routier pour relier les frontières ougandaises à la ville de Goma avait pour objectif d'accroître le volume des échanges commerciaux entre la RDC et l'Ouganda, et de renforcer les relations par le biais d'une "diplomatie des infrastructures". Dès lors, le Rwanda a peur d'être économiquement isolé comme il a, depuis toujours, été le point d'entrée et de sortie de la plupart des commerçants de Goma et Bukavu grâce à ses bonnes routes²⁴.

De ce qui précède, il est clair que les enjeux économiques régionaux sont un moteur non négligeable de la persistance de l'insécurité à l'Est de la RDC et l'un des déterminants principaux de l'échec de la FRCAE dans ces missions de rétablir la paix dans cette partie Est de la RDC. Ces enjeux doivent être analysés et pris au sérieux par les congolais dans toute démarche visant à rétablir une paix durable dans l'Est de la RDC.

²¹ Acté début août, l'acquisition de l'établissement financier congolais Trust Merchant Bank (TMB) par le groupe bancaire kényan KCB entre dans sa phase de finalisation, disponible sur <https://forbesafrique.com/rdc-les-actionnaires-de-kcb-valident-le-rachat-de-trust-merchant-bank/>, Consulté le 09/05/2024.

²² Consulat général du Burundi à Bukavu, République démocratique du Congo, disponible sur <https://www.embassypages.com/burundi-consulatgeneral-bukavu> congorepubliquedemocratique#:~:text=Le%20consulat%20général%20du%20Burundi%20à%20Bukavu%20a%20été%20créée,d%27une%20ambassade%20à%20Kinshasa, Consulté le 09/05/2024.

²³ G. MURHABAZI, « Le Kenya annonce l'ouverture d'un consulat à Goma », sur <https://7sur7.cd/index.php/2021/09/07/rdc-le-kenya-annonce-louverture-dun-consulat-goma>, Consulté le 09/05/2024.

²⁴ N. MORISHO MWANA BININGO, *Op.Cit.*, Pp22-23.

La RDC a actuellement deux options pour atteindre un tel objectif. Il s'agit là, de la mise en pratique par l'État congolais les postulats des approches libérale et réaliste de la sécurité internationale. Les dynamiques de conflits observés actuellement dans la partie Est de la RDC, et en particulier dans la Province du Nord-Kivu, trouvent leurs causes aussi bien à l'interne qu'à l'externe de la RDC. L'aspect interne traduit l'approche réaliste tandis que l'aspect externe s'inscrit dans l'approche libérale.

Les théories libérales privilégient l'idée de la coopération et prônent la mise en place d'un régime de sécurité environnementale fondé sur le modèle de coopérations environnementales²⁵. Tandis que pour l'école réaliste, les États recherchent avant tout à garantir leur sécurité et à étendre leur puissance en raison de la compétition qui existe entre eux. Elle part du postulat selon lequel : « l'État poursuit l'intérêt national de défense » et l'intérêt national fait ici allusion à la croissance des forces militaires. C'est une option difficile à mettre en place à court terme, mais qui mérite une attention particulière des gouvernants congolais si elles veulent léguer à leurs enfants un pays respecté. Il s'agit d'un pays qui ferait plus l'objet de la convoitise abjecte des pays voisins et où ces derniers viendraient se promener chaque fois qu'ils estiment que « leurs intérêts sécuritaires » sont menacés ou qu'ils ont envie d'avoir accès à telle ou telle ressource précieuse présente au Congo.

Tous ces enjeux sont à la base de l'échec de la Force Régionale de l'EAC. Le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Kenya faisant partie de cette force régionale et en même temps pays agresseurs de la RDC. Leurs priorités n'étaient autres que leurs intérêts surtout sécuritaires et économiques nationaux sur le sol congolais, car la stabilité et le rétablissement de la paix dans l'Est de la RD. Congo constituerait pour eux, une hécatombe. Ces pays étaient donc au service de leurs intérêts nationaux qu'aux intérêts de l'organisation régionale (EAC). En effet, après l'Afrique australe, les autorités congolaises se tournent désormais vers l'Afrique orientale dans leur quête d'une solution sécuritaire. Mais, aucune fenêtre de sortie de la crise n'est ouverte jusqu'à présent malgré cette nouvelle orientation de la République Démocratique du Congo vers l'Afrique orientale.

²⁵ A. MACLEOD et P. BONDITITI, *Relations internationales : Théories et concepts*, Grèce, 4^e édition Athéna, revue et augmentée, p 488.

Conclusion

Cette étude s'est fixé pour objectif de relever les déterminants de l'échec du mandat de la FRCAE. La partie Est de la RDC est en proie de l'insécurité sans précédent depuis plus de trois décennies. L'insécurité dans la partie Est de la RDC étant un véritable casse-tête non seulement pour la RDC, la sous-région mais aussi pour le continent Africain, le déploiement de la FRCAE sur le sol Congolais a été une des stratégies des États de la CAE sollicitée par la RDC pour mettre fin à l'insécurité au Nord-Kivu. Cette recherche a soulevé la question de savoir pourquoi la montée de l'insécurité au Nord-Kivu malgré le déploiement de la FRCAE au Nord-Kivu ? Aux vues des résultats de cette recherche, il a été démontré que les déterminants de l'échec du mandat de la FRCAE sur la montée de l'insécurité au Nord-Kivu sont : les menaces d'intérêts des acteurs étatiques membres de la CAE, les paradoxes entre dialogue direct Rwanda-RDC ou M23-RDC, crise de confiance du gouvernement Congolais à la FRCAE, l'absence des sanctions pour non-respect des feuilles de route entre les acteurs et les pesanteurs géopolitiques (position géostratégique de la RDC, mains mises sur les richesses et concurrence entre les acteurs pour le contrôle du marché en RDC). Bien que consistante, cette étude n'a pas la prétention d'épuiser tous les contours de l'inefficacité de la force régionale de la CAE ainsi que ses implications sur la montée de l'insécurité au Nord-Kivu. Cela étant, plusieurs avenues de recherche s'ouvrent pour les chercheurs ultérieurs.

La figure1 expose succinctement la conclusion du premier et deuxième axe qui porte successivement sur les péripéties du mandat de la force régionale de la communauté d'Afrique de l'Est et les déterminants de l'échec du mandat de la FRCAE sur la sécurité au Nord-Kivu.

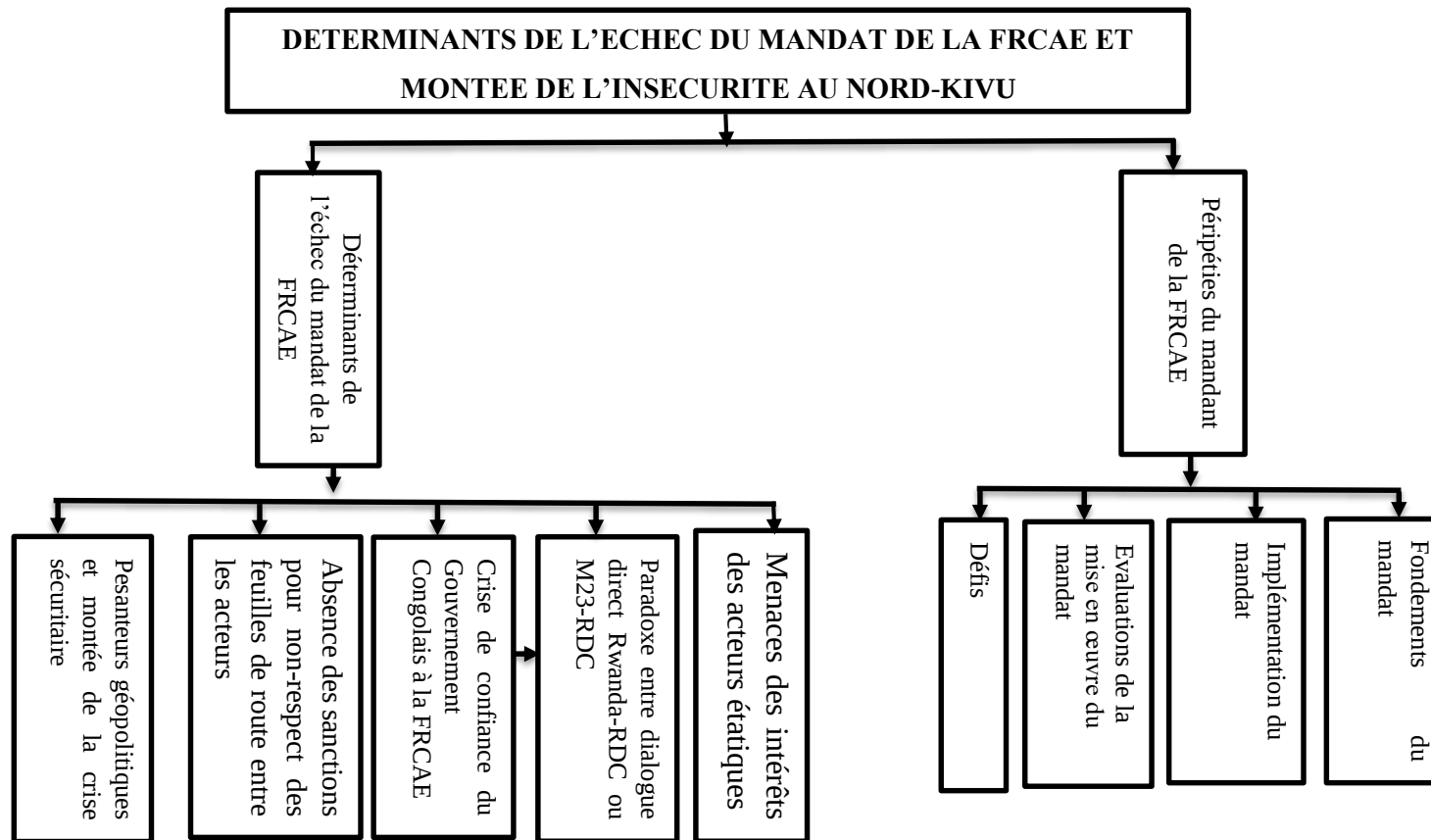


Figure1. Déterminants de l'échec du mandat de la force régionale de la communauté d'Afrique de l'est et montée de l'insécurité au Nord-Kivu de manière schématisé

Bibliographie

CGLR. 2022. « Mini-Summit on Peace and Security in the Eastern Region of the Democratic Republic of Congo ». Luanda, 23 novembre 2022. <https://icglr.org/wp-content/uploads/2022/11/EN-Final-communique.pdf>, consulté 20 janvier 2024.

HARIRIMANA A., « RDC : Le président Tshisekedi menace de mettre fin à la mission de la force régionale de l'EAC », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-le-president-tshisekedi-menace-de-mettre-fin-a-la-mission-de-la-force-regionale-de-leac/>, Consulté le 03/5/2024.

Jeune Afrique, « Félix Tshisekedi questionne l'efficacité de la force régionale est-africaine », Disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/1443342/politique/felix-tshisekedi-questionne-lefficacite-de-la-force-regionale-est-africaine/>, Consulté le 10/02/2014.

KISATIRO I., « RDC : Le général kenyan Muthuri Kiugu remplace Jeff Nyagah à la tête de la Force Régionale », disponible sur <https://7sur7.cd/2023/04/28/rdc-le-general-kenyan-muthuri-kiugu-remplace-jeff-nyagah-la-tete-de-la-force-regionale>, Consulté le 05/03/2024

LUMBULUMBU J-P., « RDC : Des manifestations contre la force de l'EAC transformées en pillage et vandalisme », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-des-manifestations-contre-la-force-de-leac-transformees-en-pillage-et-vandalisme/>, Consulté le 20/03/2024.

MACLEOD A. et BONDITITI P., *Relations internationales : Théories et concepts*, Grèce, 4^e édition Athéna, revue et augmentée, p 488.

MORISHO MWANA BININGO N., *Nouvelles dynamiques de conflits dans la Province du Nord Kivu : une guerre d'influence économique et géostratégique*, in *Regards croisés N° 40 Résurgence du Mouvement du 23 mars : Quel avenir pour la Région des Grands Lacs africains ?* Les Éditions de Pole Institute, 2023, Goma.

MULEGWA P., « RDC : Tshisekedi critique la force de l'EAC à l'exception du contingent burundais-Dépendant la Chine où il effectue sa première visite d'Etat », 2023, disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-tshisekedi-critique-la-force-de-l-eac-a-lexception-du-contingent-burundais/2906140>, Consulté le 03/5/2024.

MULEGWA P., « La RDC et l'Ouganda signent un accord de coopération militaire, Les deux pays étaient représentés par leurs ministres de la Défense respectifs », disponible sur <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-rdc-et-louganda-signent-un-accord-de-cooperation-militaire-/2443428>, Consulté le 23/1/2024.

MURHABAZI G., « Le Kenya annonce l'ouverture d'un consulat à Goma », sur <https://7sur7.cd/index.php/2021/09/07/rdc-le-kenya-annonce-louverture-dun-consulat-goma>, Consulté le 09/05/2024.

MUYAYA P., « RDC : Des manifestations contre la force de l'EAC transformées en pillage et vandalisme », disponible sur <https://www.iwacu-burundi.org/rdc-des-manifestations-contre-la-force-de-leac-transformees-en-pillage-et-vandalisme/> , Consulté le 20/03/2024.

NSAPU D., Tshisekedi critique sévèrement la force régionale de l'EAC et annonce son départ, disponible sur <https://www.digitalcongo.net/article/645b894ea5f24869d023f31f/> , Consulté le 05/03/2024.

NTUMBA R., « La société civile lance l'ultimatum à la force régionale », disponible sur <https://ouragan.cd/2023/01/agression-la-societe-civile-lance-lultimatum-a-la-force-regionale> , Consulté le 20/03/2024.

RUVUNANGIZA F., Nord-Kivu : un ultimatum de 7 jours à la force régionale de l'EAC pour évaluer ses troupes sur les lignes de fronts, disponible sur [https://www.mediacongo.net/article-actualite-](https://www.mediacongo.net/article-actualite-128472_nord_kivu_un_ultimatum_de_7_jours_a_la_force_regionale_de_l_eac_pour_evaluer_ses_troupes_sur_les_lignes_de_fronts.htm)

[128472_nord_kivu_un_ultimatum_de_7_jours_a_la_force_regionale_de_l_eac_pour_evaluer_ses_troupes_sur_les_lignes_de_fronts.htm](https://www.mediacongo.net/article-actualite-128472_nord_kivu_un_ultimatum_de_7_jours_a_la_force_regionale_de_l_eac_pour_evaluer_ses_troupes_sur_les_lignes_de_fronts.htm), consulté le 15 janvier 2024.

TAYEBI O., *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et volontarisme diplomatique*, in Policy Center For the New South, № 2/22-Janvier 2022, p.4.

The New Times. 2022. « DR Congo crisis: Luanda summit roadmap released ». 7 juillet 2022. <https://www.newtimes.co.rw/article/201075/News/dr-congo-crisis-luanda-summit-roadmap-released>, Consulté le 06 mars 2024.

ZIDI P., « Est de la RDC: la force est-africaine y prolonge son mandat, celle de la SADC toujours attendue », disponible sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230907-est-de-la-rdc-la-force-est-africaine-y-prolonge-son-mandat-celle-de-la-sadc-toujours-attendue> , Consulté le 24 Février 2024.